

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

INSERIONS:
Annonces: la ligne... 20 c.
Réclames: " " " " 30 c.
Faits divers: " " " " 50 c.

Les abonnements et les annonces sont
reçus à Roubaix, au bureau du journal,
à Lille, chez M. QUARRÉ, libraire, Grande-
Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITTE
et Co, 8, place de la Bourse; à Bruxelles, à
l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

Table with financial data: BOURSE DE PARIS, 13 DÉCEMBRE, 3 0/0, 4 1/2, Emprunts (5 0/0), etc.

DEPECHE COMMERCIALES

New-York, 13 décembre.
Change sur Londres, 4.84; 1/2 change
sur Paris, 516 1/4

Cotons: Ventes 1,500 b. Bonne de-
mande, prix très fermes.

Liverpool, 14 décembre.
Cotons: Ventes 10,000 b. Marché
calme, disponible inchangé, livrable
plus facile.

Havre, 14 décembre.
Cotons: Ventes 1,800 b. Marché
calme.

New-York, 14 décembre.
Cotons: 13 1/4.
Recettes 69,000 b.

Liverpool, 14 décembre.
Cotons: Ventes 10,000 b. après
hausse.

Havre, 14 décembre.
Cotons: Ventes 1,800 b. Marché
calme.

New-York, 14 décembre.
Recettes, 69,000 b.

ROUBAIX 14 DÉCEMBRE 1875

Bulletin du jour

La gauche a encore fait passer hier
neuf de ses candidats, toujours avec
l'aide de la coalition que l'on connaît.

Feuilleton du Journal de Roubaix

DU 15 DÉCEMBRE 1875.

VAISSEAUX BRULÉS

PAR CLAIRE DE CHANDENEUX.

XXI

(Suite)

Le nom de sa cousine, inopinément
prononcé, fit tressaillir Odette. Était-il
donc possible que Mme Clavel, si hau-
taine, fut mêlée à ces indignes compro-
mis ?

Certes, elle ne le demanda pas, Mme
Pernache ne s'en donna pas moins le
plaisir de l'expliquer.

— Vous vous souvenez bien, madame
Odette, que la bonne dame n'est pas
riche. M. Gontran Clavel n'a guère que
sa place. Elle s'accoutumait assez
bien de son manque de luxe dans sa
jolie petite maison du Bord de l'eau,

dont elle a fait un bijou. Il y a là des
tableaux, et des tapisseries... et des
fleurs!... la baronne n'a pas mieux.
Tout cela, par exemple, ça plait aux
yeux, ça ne donne pas des rentes, Mme
Clavel en voudrait pour son fils. C'est
assez naturel, on ne peut pas la blâmer;
moi, qui vous parle, si j'avais pu marier
Toinette convenablement... enfin,
elle va sur ses trente-neuf ans... il n'y

Royer, par 352; M. Luro, par 347, et M.
Tribert, par 346. Deux des élus, MM. de
Lafayette et Le Royer font partie de la
gauche républicaine.

Les précédents scrutins ayant amené
trente-deux élections définitives, il y a
maintenant 41 sénateurs élus. Il en reste
34 à nommer. Tout paraît indiquer que
l'aveuglement ira jusqu'au bout, et que
les scrutins à venir seront encore à l'av-
antage de la coalition.

Après les élus d'hier venait ensuite
au-dessous de la majorité absolue, qui
était de 345 voix, MM. Carnot, 342 voix;
Corbon, 344; Crémieux, 341; Fourcand,
342; Lanfray, 344; Lepetit, 343; Letel-
lier-Valazé, 341; Littré, 340; Magnin,
344; Rampon, 340; Scherer, 344;
Scheurer-Kestner, 341; Jules Simon,
342; Testelin, 344; tous ces noms appar-
tiennent à la liste de la gauche.

Sur la liste des droites, ceux qui ont
obtenu le plus de voix sont MM. de Bel-
castel, 339; de Carayon-Latour, 330; de
Cissey, 334; de Larcy, 327; de la Ro-
chefoucauld-Bisaccia, 328; Dupanloup,
324; de Montaignac, 322; Raudot, 326;
de Saint-Victor, 321; Saisset, 320; de
Kerdrel, 323.

Nous n'avons qu'un mot à dire à pro-
pos de ces élections. Les coalisés peu-
vent ne pas se soucier de ce qu'on pen-
se d'eux en France; mais ne devraient-
ils pas se préoccuper de l'impression
déplorable que les élections sénatoriales
produisent à l'étranger ?

En séance publique on a discuté la
loi sur les bouilleries de cru. Un amen-
dement de M. Ganivet, combattu par le
ministère, a été adopté par 391 voix
contre 343.

Les journaux allemands poussent à la
chute de M. Buffet avec un ardeur qui
devrait donner singulièrement à réflé-
chir aux amis sincères de notre pays, à
quelque opinion qu'ils appartiennent.
C'est surtout par les journaux de l'Al-
sace que la direction de la presse de
Berlin fait attaquer M. le vice-président
du conseil.

Les groupes de gauche demandent
que la discussion de la loi sur la presse
soit fixée immédiatement après l'élection
des soixante-quinze sénateurs. Ils
espèrent, en effet, que les membres de
l'extrême droite, leurs alliés, voteront
pour la levée de l'état de siège. C'est
tout une nouvelle campagne qui se pré-
pare.

Havre, 14 décembre.
Cotons: Ventes 1,800 b. Marché
calme.

Liverpool, 14 décembre.
Cotons: Ventes 10,000 b. après
hausse.

Havre, 14 décembre.
Cotons: Ventes 1,800 b. Marché
calme.

New-York, 14 décembre.
Recettes, 69,000 b.

Liverpool, 14 décembre.
Cotons: Ventes 10,000 b. après
hausse.

Havre, 14 décembre.
Cotons: Ventes 1,800 b. Marché
calme.

New-York, 14 décembre.
Recettes, 69,000 b.

CHRONIQUE

M. H. Wallon, député du Nord, min-
istre de l'instruction publique, vient de
retirer sa candidature au Sénat. Voici
la lettre par laquelle il annonce cette
résolution à ses collègues de l'Assem-
blée :

« Mes chers collègues,
Appelé par la confiance des princi-
paux membres du parti constitutionnel
à déposer en leur nom, sur le bureau de
l'Assemblée nationale la proposition de
loi relative au Sénat, j'aurais tenu à
honneur d'être porté à cette Chambre
sur une liste formée d'accord par ceux
qui ont fait ou qui acceptent la consti-
tution. Cet accord n'ayant malheureuse-
ment pas eu lieu et ne paraissant pas
devoir s'opérer, je désire ne pas figurer
plus longtemps dans la lutte engagée
entre les deux côtés de l'Assemblée. Je
vous remercie donc de vos bienveillants
suffrages et vous prie de retirer mon
nom.

« Votre bien dévoué collègue.
» H. WALLON. »

« On raconte que M. Leprovost de
Lannay, au nom des bonapartistes, a
rendu visite à M. le vice-président du
Conseil. Il lui a demandé pourquoi il
s'était retiré de la liste des candidats
au moment même où les bonapartistes
allaient le nommer sénateur.

« C'est justement pour cela que
je me suis retiré, lui aurait répondu M.
Buffet. Il ne me convenait pas d'être
votre prisonnier.

« Mais vous n'auriez pas été notre
prisonnier, a répondu M. Leprovost de
Launay.

« Pardon, monsieur, chacun appré-
cie à sa façon ces sortes de questions.
» L'entretien en est resté là. »

L'Union publie un bref de Pie IX
portant institution de la Faculté de
théologie de Poitiers, dont le rétablis-
sement a déjà donné lieu, comme
on sait, à un mandement de l'évêque de
cette ville.

La Patrie croit pouvoir annoncer que
M. Riant, l'un des conservateurs du
conseil municipal de Paris où il repré-
sente le quartier de l'Europe, se présen-
tera à la députation dans le 8e arron-
dissement de Paris.

Le Monde annonce que M. Auguste
Nisard, ancien recteur d'académie, a
été nommé doyen de la Faculté des let-
tres de l'Université catholique de Paris.
Il prend immédiatement la direction de

la Faculté, mais il n'ouvrira son cours
qu'au second trimestre.

La Gazette de France annonce que,
dans la réunion qu'a tenue le groupe
des chevronnés qui ne s'est pas allié
à la gauche, on a accepté à l'unanimité
la démission de membre de cette réu-
nion présentée par M. de La Rochette.
La Gazette ajoute : « M. Chaurand s'est
rallié au groupe La Rochette; il a été
présenté, en conséquence, à l'excepta-
tion de M. Gambetta, qui l'a fait porter
sur la liste en recommandant à tous ses
amis de le nommer aujourd'hui-même.
Le groupe Rouher l'ayant également
admis, on est à sa nomination. »

« Recevez, etc.
» VICOMTE DE SAINTENAC,
« député de l'Ariège. »

M. Buisson, de la Seine-Inférieure,
perclus des deux jambes, s'est de nou-
veau fait porter à l'Assemblée pour
voter. M. Brice, de Meurthe-et-Moselle,
qui a eu la douleur de perdre sa femme
avant-hier, est également à son poste de
député.

M. Gérard de Blincourt est aussi venu
à l'Assemblée, bien que très-malade.
Trois députés de la gauche seulement
sont absents, dit le National, pour les
causes les plus graves.

Le Journal de Paris prétend que M.
Buffet estime que l'Assemblée, depuis
le vote de la loi électorale, est morale-
ment dissoute, que par conséquent le
cabinet n'a pas besoin d'avoir la con-
fiance de la majorité et qu'il suffit d'a-
voir celle du Président de la Républi-
que.

Après les élections, la situation sera
différente. Si le ministère n'avait pas
la confiance des nouvelles Chambres, il
se retirerait immédiatement.

« On raconte que M. Leprovost de
Lannay, au nom des bonapartistes, a
rendu visite à M. le vice-président du
Conseil. Il lui a demandé pourquoi il
s'était retiré de la liste des candidats
au moment même où les bonapartistes
allaient le nommer sénateur.

« C'est justement pour cela que
je me suis retiré, lui aurait répondu M.
Buffet. Il ne me convenait pas d'être
votre prisonnier.

« Mais vous n'auriez pas été notre
prisonnier, a répondu M. Leprovost de
Launay.

« Pardon, monsieur, chacun appré-
cie à sa façon ces sortes de questions.
» L'entretien en est resté là. »

L'Union publie un bref de Pie IX
portant institution de la Faculté de
théologie de Poitiers, dont le rétablis-
sement a déjà donné lieu, comme
on sait, à un mandement de l'évêque de
cette ville.

La Patrie croit pouvoir annoncer que
M. Riant, l'un des conservateurs du
conseil municipal de Paris où il repré-
sente le quartier de l'Europe, se présen-
tera à la députation dans le 8e arron-
dissement de Paris.

Le Monde annonce que M. Auguste
Nisard, ancien recteur d'académie, a
été nommé doyen de la Faculté des let-
tres de l'Université catholique de Paris.
Il prend immédiatement la direction de

la Faculté, mais il n'ouvrira son cours
qu'au second trimestre.

La Gazette de France annonce que,
dans la réunion qu'a tenue le groupe
des chevronnés qui ne s'est pas allié
à la gauche, on a accepté à l'unanimité
la démission de membre de cette réu-
nion présentée par M. de La Rochette.
La Gazette ajoute : « M. Chaurand s'est
rallié au groupe La Rochette; il a été
présenté, en conséquence, à l'excepta-
tion de M. Gambetta, qui l'a fait porter
sur la liste en recommandant à tous ses
amis de le nommer aujourd'hui-même.
Le groupe Rouher l'ayant également
admis, on est à sa nomination. »

« Recevez, etc.
» VICOMTE DE SAINTENAC,
« député de l'Ariège. »

M. Buisson, de la Seine-Inférieure,
perclus des deux jambes, s'est de nou-
veau fait porter à l'Assemblée pour
voter. M. Brice, de Meurthe-et-Moselle,
qui a eu la douleur de perdre sa femme
avant-hier, est également à son poste de
député.

M. Gérard de Blincourt est aussi venu
à l'Assemblée, bien que très-malade.
Trois députés de la gauche seulement
sont absents, dit le National, pour les
causes les plus graves.

Le Journal de Paris prétend que M.
Buffet estime que l'Assemblée, depuis
le vote de la loi électorale, est morale-
ment dissoute, que par conséquent le
cabinet n'a pas besoin d'avoir la con-
fiance de la majorité et qu'il suffit d'a-
voir celle du Président de la Républi-
que.

Après les élections, la situation sera
différente. Si le ministère n'avait pas
la confiance des nouvelles Chambres, il
se retirerait immédiatement.

« On raconte que M. Leprovost de
Lannay, au nom des bonapartistes, a
rendu visite à M. le vice-président du
Conseil. Il lui a demandé pourquoi il
s'était retiré de la liste des candidats
au moment même où les bonapartistes
allaient le nommer sénateur.

« C'est justement pour cela que
je me suis retiré, lui aurait répondu M.
Buffet. Il ne me convenait pas d'être
votre prisonnier.

« Mais vous n'auriez pas été notre
prisonnier, a répondu M. Leprovost de
Launay.

« Pardon, monsieur, chacun appré-
cie à sa façon ces sortes de questions.
» L'entretien en est resté là. »

L'Union publie un bref de Pie IX
portant institution de la Faculté de
théologie de Poitiers, dont le rétablis-
sement a déjà donné lieu, comme
on sait, à un mandement de l'évêque de
cette ville.

la Faculté, mais il n'ouvrira son cours
qu'au second trimestre.

La Gazette de France annonce que,
dans la réunion qu'a tenue le groupe
des chevronnés qui ne s'est pas allié
à la gauche, on a accepté à l'unanimité
la démission de membre de cette réu-
nion présentée par M. de La Rochette.
La Gazette ajoute : « M. Chaurand s'est
rallié au groupe La Rochette; il a été
présenté, en conséquence, à l'excepta-
tion de M. Gambetta, qui l'a fait porter
sur la liste en recommandant à tous ses
amis de le nommer aujourd'hui-même.
Le groupe Rouher l'ayant également
admis, on est à sa nomination. »

« Recevez, etc.
» VICOMTE DE SAINTENAC,
« député de l'Ariège. »

M. Buisson, de la Seine-Inférieure,
perclus des deux jambes, s'est de nou-
veau fait porter à l'Assemblée pour
voter. M. Brice, de Meurthe-et-Moselle,
qui a eu la douleur de perdre sa femme
avant-hier, est également à son poste de
député.

M. Gérard de Blincourt est aussi venu
à l'Assemblée, bien que très-malade.
Trois députés de la gauche seulement
sont absents, dit le National, pour les
causes les plus graves.

Le Journal de Paris prétend que M.
Buffet estime que l'Assemblée, depuis
le vote de la loi électorale, est morale-
ment dissoute, que par conséquent le
cabinet n'a pas besoin d'avoir la con-
fiance de la majorité et qu'il suffit d'a-
voir celle du Président de la Républi-
que.

Après les élections, la situation sera
différente. Si le ministère n'avait pas
la confiance des nouvelles Chambres, il
se retirerait immédiatement.

« On raconte que M. Leprovost de
Lannay, au nom des bonapartistes, a
rendu visite à M. le vice-président du
Conseil. Il lui a demandé pourquoi il
s'était retiré de la liste des candidats
au moment même où les bonapartistes
allaient le nommer sénateur.

« C'est justement pour cela que
je me suis retiré, lui aurait répondu M.
Buffet. Il ne me convenait pas d'être
votre prisonnier.

« Mais vous n'auriez pas été notre
prisonnier, a répondu M. Leprovost de
Launay.

« Pardon, monsieur, chacun appré-
cie à sa façon ces sortes de questions.
» L'entretien en est resté là. »

L'Union publie un bref de Pie IX
portant institution de la Faculté de
théologie de Poitiers, dont le rétablis-
sement a déjà donné lieu, comme
on sait, à un mandement de l'évêque de
cette ville.

La Patrie croit pouvoir annoncer que
M. Riant, l'un des conservateurs du
conseil municipal de Paris où il repré-
sente le quartier de l'Europe, se présen-
tera à la députation dans le 8e arron-
dissement de Paris.

Le Monde annonce que M. Auguste
Nisard, ancien recteur d'académie, a
été nommé doyen de la Faculté des let-
tres de l'Université catholique de Paris.
Il prend immédiatement la direction de

la Faculté, mais il n'ouvrira son cours
qu'au second trimestre.

La Gazette de France annonce que,
dans la réunion qu'a tenue le groupe
des chevronnés qui ne s'est pas allié
à la gauche, on a accepté à l'unanimité
la démission de membre de cette réu-
nion présentée par M. de La Rochette.
La Gazette ajoute : « M. Chaurand s'est
rallié au groupe La Rochette; il a été
présenté, en conséquence, à l'excepta-
tion de M. Gambetta, qui l'a fait porter
sur la liste en recommandant à tous ses
amis de le nommer aujourd'hui-même.
Le groupe Rouher l'ayant également
admis, on est à sa nomination. »

« Recevez, etc.
» VICOMTE DE SAINTENAC,
« député de l'Ariège. »

M. Buisson, de la Seine-Inférieure,
perclus des deux jambes, s'est de nou-
veau fait porter à l'Assemblée pour
voter. M. Brice, de Meurthe-et-Moselle,
qui a eu la douleur de perdre sa femme
avant-hier, est également à son poste de
député.

M. Gérard de Blincourt est aussi venu
à l'Assemblée, bien que très-malade.
Trois députés de la gauche seulement
sont absents, dit le National, pour les
causes les plus graves.

Le Journal de Paris prétend que M.
Buffet estime que l'Assemblée, depuis
le vote de la loi électorale, est morale-
ment dissoute, que par conséquent le
cabinet n'a pas besoin d'avoir la con-
fiance de la majorité et qu'il suffit d'a-
voir celle du Président de la Républi-
que.

Après les élections, la situation sera
différente. Si le ministère n'avait pas
la confiance des nouvelles Chambres, il
se retirerait immédiatement.

« On raconte que M. Leprovost de
Lannay, au nom des bonapartistes, a
rendu visite à M. le vice-président du
Conseil. Il lui a demandé pourquoi il
s'était retiré de la liste des candidats
au moment même où les bonapartistes
allaient le nommer sénateur.

« C'est justement pour cela que
je me suis retiré, lui aurait répondu M.
Buffet. Il ne me convenait pas d'être
votre prisonnier.

« Mais vous n'auriez pas été notre
prisonnier, a répondu M. Leprovost de
Launay.

« Pardon, monsieur, chacun appré-
cie à sa façon ces sortes de questions.
» L'entretien en est resté là. »

L'Union publie un bref de Pie IX
portant institution de la Faculté de
théologie de Poitiers, dont le rétablis-
sement a déjà donné lieu, comme
on sait, à un mandement de l'évêque de
cette ville.

de contribuer à faire entrer dans le Sé-
nat une majorité de gauche qui attaquera
tous les principes chers à M. de La Ro-
chette et à ses amis. »

La Gazette de France déclare qu'il
n'est « jamais permis, pour satisfaire
des rancunes, de mettre en péril la so-
ciété tout entière et de favoriser l'avé-
nement au pouvoir de ceux dont le pro-
gramme se résume dans ce mot : Guerre
sans merci à l'église et aux catholiques. »

L'Union parle en ces termes du centre
droit : ce groupe « qui se donne le nom
de monarchiste. Monarchiste, s'écrie
l'Union en ce sens qu'il daignait vouloir
la Monarchie sans le monarque, à savoir
les bénéfices sans le principe, sans le
devoir et les conditions. Ce groupe, par
ses habitudes de dextérité sceptique, de-
vait dominer tous les autres, plus épris
de doctrines, ou, comme disent quelques
frivoles, plus occupé de théories, mais,
les dominant, il les a dissous. »

L'Union ajoute que « les partis de la
République ont une conduite et que les
partis de Monarchie n'en ont pas. C'est
une anomalie, dit-elle, mais elle n'est
pas nouvelle. »

Les journaux radicaux exultent : ils
sont ravis de l'attitude de MM. de la
Rochette, Théry, etc.

« Les légitimistes, dit la République
française, n'ont point eu tort de penser
qu'ils pourraient trouver dans nos rangs
l'accueil que nous nous honorons tou-
jours de faire à quiconque viendra se
réclamer d'un principe au lieu de faire
appel aux avidités des ambitions toutes
personnelles. Entre les hommes de la
démocratie moderne, entre les fils de la
société nouvelle qui demandent des in-
stitutions républicaines et favorables à
l'essor politique du plus grand nombre
de nos concitoyens et les hommes de
l'ancienne royauté qui ne peut plus ren-
naitre, mais dont la grandeur historique
se confond avec celle de la nation, il y
a de certains liens que, pour notre
compte, nous tenons pour honorables,
dignes et respectables : ces liens, c'est
l'amour commun de la France, c'est le
désir commun de la voir forte, respecte-
ble, florissante, c'est l'ambition de lui
rendre la place et le rôle qui lui apparti-
entient parmi les nations. Un gouverne-
ment vrai et sincère, un gouverne-
ment de principes et non point d'expé-
dients, une politique loyale et nationale,
voilà ce qu'il nous faut, et voilà ce que
tous les bons Français désirent; car
c'est par là que nous pourrions nous
ressaisir nous-mêmes. Et c'est à quoi les
patriotes de tous les partis veulent con-
tribuer. »

Le Pays croit que le principal résul-
tat des élections sénatoriales, dans le
pays comme à la chambre « se résumera
par ce programme : point d'Orléanistes.
L'Assemblée, ajoute-t-il, n'a pas été dupe
de nos petites intrigues, vous le voyez;
elle a attendu patiemment l'heure de sa
revanche, mais, soyez tranquille, le
pays non plus ne sera pas votre dupe,
car le suffrage universel vous attend, lui
aussi, et vous allez voir de quelle façon
il va vous traiter.

L'Ordre explique que si les légitimistes
et les bonapartistes s'entendent avec
les républicains pour nommer les 75
sénateurs inamovibles, c'est qu'ils ne ven-
tent plus être trompés par les orléa-
nistes.

La Patrie reconnaît que pris indivi-
duellement « aucun des sénateurs élus
ne lui inspire des craintes, mais ce qu'il

refroidit singulièrement, c'est l'alliance
dit-il, c'est l'alliance de ces hommes du
centre gauche avec les radicaux. »

« Mon cher oncle, écrivait Odette,
vous étiez hier au château, vous m'avez
vu, vous ne m'avez pas appelée. On
m'a dit, à moi, que vous chassiez. Je
dois croire que ma présence vous est
importune à Montchenetz; je n'y re-
tourne pas. Malgré votre silence, votre
froideur, j'espère que vous aimez en-
core la pauvre Odette qui, victime d'une
fatalité sans nom, est aujourd'hui ruinée,
abandonnée, avec la charge chère et
décrassante d'une infirme dont elle est
seule à soulager la lamentable exis-
tence. Pour cette infirme, j'ai besoin
de vous voir. Je n'ose dire « pour moi »
car le seul sentiment qui me fasse dé-
sire notre rapide réunion, est peut-être
été dans votre cœur. Si jeme trompe,
venez, donnez-moi quelques minutes,
prouvez-moi que vous n'avez pas ou-
blié votre triste ODETTE.

Hôtel Pernache, 6 heures du matin.
(A suivre).

« Mon cher oncle, écrivait Odette,
vous étiez hier au château, vous m'avez
vu, vous ne m'avez pas appelée. On
m'a dit, à moi, que vous chassiez. Je
dois croire que ma présence vous est
importune à Montchenetz; je n'y re-
tourne pas. Malgré votre silence, votre
froideur, j'espère que vous aimez en-
core la pauvre Odette qui, victime d'une
fatalité sans nom, est aujourd'hui ruinée,
abandonnée, avec la charge chère et
décrassante d'une infirme dont elle est
seule à soulager la lamentable exis-
tence. Pour cette infirme, j'ai besoin
de vous voir. Je n'ose dire « pour moi »
car le seul sentiment qui me fasse dé-
sire notre rapide réunion, est peut-être
été dans votre cœur. Si jeme trompe,
venez, donnez-moi quelques minutes,
prouvez-moi que vous n'avez pas ou-
blié votre triste ODETTE.

Hôtel Pernache, 6 heures du matin.
(A suivre).

« Mon cher oncle, écrivait Odette,
vous étiez hier au château, vous m'avez
vu, vous ne m'avez pas appelée. On
m'a dit, à moi, que vous chassiez. Je
dois croire que ma présence vous est
importune à Montchenetz; je n'y re-
tourne pas. Malgré votre silence, votre
froideur, j'espère que vous aimez en-
core la pauvre Odette qui, victime d'une
fatalité sans nom, est aujourd'hui ruinée,
abandonnée, avec la charge chère et
décrassante d'une infirme dont elle est
seule à soulager la lamentable exis-
tence. Pour cette infirme, j'ai besoin
de vous voir. Je n'ose dire « pour moi »
car le seul sentiment qui me fasse dé-
sire notre rapide réunion, est peut-être
été dans votre cœur. Si jeme trompe,
venez, donnez-moi quelques minutes,
prouvez-moi que vous n'avez pas ou-
blié votre triste ODETTE.

Hôtel Pernache, 6 heures du matin.
(A suivre).

« Mon cher oncle, écrivait Odette,
vous étiez hier au château, vous m'avez
vu, vous ne m'avez pas appelée. On
m'a dit, à moi, que vous chassiez. Je
dois croire que ma présence vous est
importune à Montchenetz; je n'y re-
tourne pas. Malgré votre silence, votre
froideur, j'espère que vous aimez en-
core la pauvre Odette qui, victime d'une
fatalité sans nom, est aujourd'hui ruinée,
abandonnée, avec la charge chère et
décrassante d'une infirme dont elle est
seule à soulager la lamentable exis-
tence. Pour cette infirme, j'ai besoin
de vous voir. Je n'ose dire « pour moi »
car le seul sentiment qui me fasse dé-
sire notre rapide réunion, est peut-être
été dans votre cœur. Si jeme trompe,
venez, donnez-moi quelques minutes,
prouvez-moi que vous n'avez pas ou-
blié votre triste ODETTE.

Hôtel Pernache, 6 heures du matin.
(A suivre).

« Mon cher oncle, écrivait Odette,
vous étiez hier au château, vous m'avez
vu, vous ne m'avez pas appelée. On
m'a dit, à moi, que vous chassiez. Je
dois croire que ma présence vous est
importune à Montchenetz; je n'y re-
tourne pas. Malgré votre silence, votre
froideur, j'espère que vous aimez en-
core la pauvre Odette qui, victime d'une
fatalité sans nom, est aujourd'hui ruinée,
abandonnée, avec la charge chère et
décrassante d'une infirme dont elle est
seule à soulager la lamentable exis-
tence. Pour cette infirme, j'ai besoin
de vous voir. Je n'ose dire « pour moi »
car le seul sentiment qui me fasse dé-
sire notre rapide réunion, est peut-être
été dans votre cœur. Si jeme trompe,
venez, donnez-moi quelques minutes,
prouvez-moi que vous n'avez pas ou-
blié votre triste ODETTE.

Hôtel Pernache, 6 heures du matin.
(A suivre).

« Mon cher oncle, écrivait Odette,
vous étiez hier au château, vous m'avez
vu, vous ne m'avez pas appelée. On
m'a dit, à moi, que vous chassiez. Je
dois croire que ma présence vous est
importune à Montchenetz; je n'y re-
tourne pas. Malgré votre silence, votre
froideur, j'espère que vous aimez en-
core la pauvre Odette qui, victime d'une
fatalité sans nom, est aujourd'hui ruinée,
abandonnée, avec la charge chère et
décrassante d'une infirme dont elle est
seule à soulager la lamentable exis-
tence. Pour cette infirme, j'ai besoin
de vous voir. Je n'ose dire « pour moi »
car le seul sentiment qui me fasse dé-
sire notre rapide réunion, est peut-être
été dans votre cœur. Si jeme trompe,
venez, donnez-moi quelques minutes,
prouvez-moi que vous n'avez pas ou-
blié votre triste ODETTE.